CABINET ÉLOVA

Troubles du neurodéveloppement : le parcours

Repérage, bilans, plateformes, aides : le guide des familles



Lola India Karst, éducatrice spécialisée diplômée d'État · Villeneuve-lès-Béziers · cabinet-elova.fr

BIENVENUE

Dans ce guide

Le bilan 2025-2026 de la stratégie nationale TND : plus de 186 000 enfants repérés, des plateformes jusqu'à 12 ans, des centres ressources TDAH. Ce que cela change pour les familles du Biterrois.

Ce guide reprend et complète l'article « Troubles du neurodéveloppement : où en est-on en 2026 ? » publié sur cabinet-elova.fr. Il se lit dans l'ordre ou par chapitre, et propose des fiches à remplir.

1. Pour commencer
2. Les troubles du neurodéveloppement, de quoi parle-t-on ?
3. Ce qui a avancé
4. Ce qui reste difficile
5. Les PCO, comment ça marche ?
6. Les centres ressources TDAH
7. À l'école
8. En attendant le diagnostic, on peut agir
9. Les signes qui doivent alerter (à discuter avec le médecin)
10. Mon dossier de suivi
11. Questions fréquentes

> Ce guide donne des repères éducatifs. Il ne remplace ni un avis médical, ni un diagnostic. En cas d'urgence : 15 ou 112.

CHAPITRE 1

Pour commencer

Le 21 mai 2026, le ministère a présenté le bilan d’étape de la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (autisme, TDAH, troubles « dys », trouble du développement intellectuel), lancée fin 2023 pour cinq ans. Des avancées réelles, mais aussi des difficultés que beaucoup de familles connaissent bien.



CHAPITRE 2

Les troubles du neurodéveloppement, de quoi parle-t-on ?

Ce sont des troubles qui apparaissent pendant le développement de l'enfant et touchent la façon dont il communique, apprend, bouge ou régule son attention. On y regroupe notamment :

- le trouble du spectre de l'autisme (TSA) ;
- le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ;
- les troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dyscalculie, dysorthographie) ;
- le trouble développemental de la coordination (dyspraxie) et les troubles du langage ;
- le trouble du développement intellectuel.

Ils sont souvent associés entre eux : un enfant peut avoir un TDAH et une dyslexie, par exemple.



CHAPITRE 3

Ce qui a avancé

- Fin 2025, 186 193 enfants avaient été repérés et orientés vers une plateforme de coordination et d'orientation (PCO).
- Les plateformes pour les 7-12 ans se déploient : 73 existent aujourd'hui, soit plus de la moitié des départements.
- Pour le TDAH, une filière de soins à deux niveaux se met en place, avec l'ouverture de centres ressources TDAH à l'automne 2026.
- À l'école, 664 dispositifs accueillent plus de 5 600 élèves avec un trouble du neurodéveloppement.



CHAPITRE 4

Ce qui reste difficile

Le bilan le reconnaît : les délais de diagnostic restent longs, l'offre varie beaucoup d'un territoire à l'autre, et les parcours connaissent encore des ruptures, notamment au passage à l'adolescence. Beaucoup de familles attendent des mois un bilan, sans savoir quoi faire en attendant.



CHAPITRE 5

Les PCO, comment ça marche ?

1. Le médecin (traitant, pédiatre, PMI, médecin scolaire) repère des signes d'alerte et adresse l'enfant à la plateforme avec un formulaire.
2. La plateforme organise les bilans nécessaires (psychomotricité, ergothérapie, psychologie, orthophonie selon les besoins).
3. Pour les professionnels libéraux concernés, ces bilans et premières interventions sont financés par un forfait, sans reste à charge pour la famille pendant la durée prévue.
4. La plateforme aide ensuite à construire le parcours de l'enfant.

Parlez-en à votre médecin : c'est lui qui fait la demande.



CHAPITRE 6

Les centres ressources TDAH

La stratégie prévoit une filière de soins TDAH à deux niveaux : les professionnels de première ligne (médecin traitant, pédiatre formés) pour les situations les plus fréquentes, et des centres ressources pour les situations complexes, l'appui aux professionnels et la formation. Leur ouverture était annoncée pour l'automne 2026 : renseignez-vous auprès de votre médecin sur l'organisation dans l'Hérault.



CHAPITRE 7

À l'école

Les 664 dispositifs recensés accueillent des élèves avec un trouble du neurodéveloppement dans des conditions adaptées : unités d'enseignement, dispositifs d'autorégulation, classes adaptées selon les cas. Pour la plupart des élèves, la scolarité se fait en classe ordinaire, avec des aménagements (PAP, PPS) et parfois une aide humaine (AESH).



CHAPITRE 8

En attendant le diagnostic, on peut agir

- Observer et noter (le carnet d'observation aide à préparer les rendez-vous).
- Mettre en place des routines et des repères visuels à la maison.
- En parler à l'école pour adapter ce qui peut l'être dès maintenant.
- Commencer un accompagnement éducatif et une guidance parentale, en lien avec le médecin.

Le mot de Lola

Pendant l'attente d'un diagnostic, il n'est pas nécessaire d'attendre pour agir. Un accompagnement éducatif et une guidance parentale peuvent commencer tout de suite, en lien avec le médecin qui suit l'enfant. C'est souvent ce qui permet de traverser cette période sans s'épuiser.

CHAPITRE 9

Les signes qui doivent alerter (à discuter avec le médecin)

- un retard ou une régression du langage ;
- des difficultés à interagir, à jouer avec les autres ;
- une grande maladresse, des difficultés à dessiner ou écrire ;
- une agitation ou une inattention qui gênent dans tous les lieux de vie ;
- des difficultés d'apprentissage qui persistent malgré l'aide.

Un signe seul ne fait pas un diagnostic : c'est l'ensemble, et sa durée, qui comptent.

CHAPITRE 10

Mon dossier de suivi

- Médecin qui suit l'enfant : .....
- Date de la demande à la PCO : .....
- Bilans demandés : .....
- Bilans réalisés (date, professionnel) : .....
- Prochaine étape : .....

CHAPITRE 11

Questions fréquentes

Peut-on contacter la PCO directement ?

Non, c'est le médecin qui adresse l'enfant à la plateforme.

Jusqu'à quel âge ?

Les plateformes accueillent les enfants jusqu'à 12 ans, là où les PCO 7-12 ans sont ouvertes.

Et après le bilan ?

La plateforme aide à organiser la suite ; la MDPH peut être sollicitée pour les aides et la scolarité.

POUR ALLER PLUS LOIN

Ressources et contacts

- **Urgence** : 15 ou 112 · Idées suicidaires : 3114 · Enfant en danger : 119 · Harcèlement : 3018
- **Ressources de l'Hérault** (MDPH, plateforme TND, CAMSP, CMPP, associations) : cabinet-elova.fr/ressources-utiles/
- **Outils gratuits** (thermomètre des émotions, routines en images, carnet d'observation) : cabinet-elova.fr/outils/

Sources

- Santé Mentale, « Troubles du neurodéveloppement : de réelles avancées mais des difficultés persistent », mai 2026 : https://www.santementale.fr/2026/05/troubles-du-neurodeveloppement-de-reelles-avancees-mais-des-difficultes-structurelles-persistent/
- Ministère, bilan 2025-2026 de la stratégie TND 2023-2027 (PDF) : https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2026-05/Bilan-2025-2026-strategie-TND-2023-2027.pdf
- Ministère, fiche technique parcours bilan TND 2025 (PDF) : https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2025-04/TND-fiche-technique-parcours-bilan-2025.pdf

Mes notes

.....

.....

.....

.....

Cabinet Élova

Lola India Karst, éducatrice spécialisée diplômée d'État, accompagne les enfants, les adolescents et leurs parents : TDAH, autisme, troubles « dys », haut potentiel, émotions, crises. Par le corps, le jeu et la création. Guidance parentale et ateliers Barkley.

Pôle Santé du Château, entrée A
2 place Gabriel Péri, 34420 Villeneuve-lès-Béziers

06 19 04 85 32 · l.karst@cabinet-elova.fr
Du mardi au samedi, 8 h – 17 h. Le premier échange est offert.

cabinet-elova.fr

Guide gratuit, mis à jour le 12 novembre 2026. Diffusion libre dans sa version intégrale, sans modification. Ne remplace pas un avis médical.